06.09.2006 – 15:20 Uhr

Swissvoice n'a pas payé les salaires du mois d'août: Les employés menacent de suspendre le travail

Zurich (ots) -

Le constructeur d'appareils de téléphonie Swissvoice (Hägendorf et Aubonne) a certes des commandes à honorer, mais il ne semble plus être liquide. Les employés n'ont jusqu'à présent pas reçu le salaire du mois d'août. Ils menacent maintenant de cesser le travail à partir du 11 septembre si les salaires ne sont pas versés jusqu'au 8 septembre.

Faisant partie du groupe Oristano qui développe des appareils de téléphonie pour Swisscom entre autres, Swissvoice traverse depuis quelque temps déjà une crise. Il y a un an, l'entreprise avait annoncé qu'elle fermerait le site de Hägendorf et transférerait toutes ses activités à Aubonne en Valais. Les collaborateurs et collaboratrices prêts à déménager devaient profiter de conditions spéciales (prise en charge par exemple des coûts de déplacement pendant un an) négociées par les partenaires sociaux. Toutefois, la situation stagne depuis, et le travail continue à Hägendorf.

Même si les employés savaient que l'entreprise ne se portait pas bien, ils l'ont soutenue. Ils ont toujours souligné que, pour eux, les besoins du client étaient primordiaux. Maintenant, ils ne sont pas seulement mal récompensés de leur loyauté, mais l'employeur ne leur verse même plus les salaires du mois d'août! Ni les employés de Hägendorf, ni ceux d'Aubonne n'ont touché leur dû. La moitié du salaire avait été promise pou la fin août, l'autre pour le 8 septembre.

Même les collaborateurs les plus loyaux ont perdu patience. Dans une lettre, ils posent un ultimatum à la direction de Swissvoice selon lequel cette dernière doit verser les salaires impayés jusqu'au 8 septembre, sinon ils cesseraient de travailler à partir du 11 septembre. Les Employés Suisse soutiennent pleinement cette démarche.

La situation est particulièrement irritante, car il semblerait que Swissvoice ait disposé d'un cahier des charges bien rempli ces derniers temps et qu'elle a certainement encaissé des revenus. Où cet argent est-il passé? Comment en est-on arrivé à ne plus avoir assez de liquidités pour payer les salaires? Pourquoi la direction de Swissvoice n'a-t-elle pas informé le personnel?

Les Employés Suisse demandent à la direction de Swissvoice de nouer le dialogue avec la représentation des employés et les partenaires sociaux afin de discuter des mesures à prendre. Les employés doivent le plus rapidement possible savoir ce que l'avenir chez Swissvoice leur apporte.

Contact:

Urs Sager, conseiller juridique Employés Suisse, 044 360 11 11
Michael Lutz, secrétaire régional Employés Suisse, Tél. 062 296 52 58, Portable: 079 798 68 38

Les Employés Suisse sont l'organisation des employés la plus importante des branches MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux), Chimie/Pharmacie et Economie électrique. Environ 27 000 employés y adhèrent. Les Employés Suisse sont nés de la fusion des deux associations Employés affiliés VSAM (MEM, fondée en 1918) et VSAC (Chimie, fondée en 1993). En été 2006, la Fédération suisse des représentations du personnel de l'économie

électrique (FPE) est venu rejoindre l'organisation.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100515538 abgerufen werden.